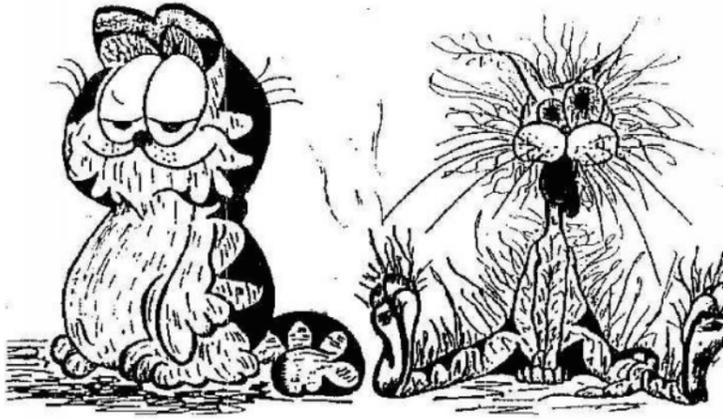


Le Compte-Rendu Informatif qui vous ouvre les yeux !

## POUR MIEUX VIVRE À LA CPAM DE L'OISE, NE FAUT-IL PAS LA QUITTER ???



départ de la maison

départ du bureau

### AGENTS DE DIRECTION :

- ✓ **01/10/2007** : directeur de la CPAM de Beauvais puis de celle de l'Oise depuis **7 ans, 154 jours, 10 heures et 34 secondes**.
- ✓ **01/01/2010** : création de la CPAM de l'Oise sans directeur adjoint !
- ✓ **31/12/2010** : rupture conventionnelle d'un sous-directeur.
- ✓ **fin 2011** : rupture conventionnelle d'une sous-directrice et mutation d'un sous-directeur.
- ✓ **17/10/2011 au 31/05/2013** : 1<sup>er</sup> directeur adjoint pendant **1 an et 228 jours**.
- ✓ **02/09/2013 au 03/04/2015** : 2<sup>ème</sup> directeur adjoint pendant **1 an et 214 jours**.

À quand le 3<sup>ème</sup> directeur adjoint et pour combien de temps ?

### RESPONSABLES DMGQ :

- ✓ **01/04/2010** : démission de la responsable.
- ✓ **01/09/2010 au 10/11/2010** : le 2<sup>ème</sup> responsable reste **71 jours**.
- ✓ **11/11/2010 au 16/10/2011** : **340 jours** sans responsable.
- ✓ **17/10/2011 au 17/10/2013** : 3<sup>ème</sup> responsable qui reste **2 ans** avant d'être licenciée.

### RESPONSABLES SERVICE INFORMATIQUE :

- ✓ **16/08/2010 au 24/01/2011** : le premier responsable reste **162 jours** avant d'être mis à la porte manu militari.
- ✓ **avril 2011** : désistement du 2<sup>ème</sup> responsable.
- ✓ **30/04/2011** : départ de l'organisme d'un ancien responsable informatique.
- ✓ **02/05/2011 au 31/01/2015** : 3<sup>ème</sup> responsable informatique pendant **3 ans et 276 jours**.

### RESPONSABLES DES SERVICES GÉNÉRAUX :

- ✓ **31/12/2011** : rupture conventionnelle du responsable des services généraux.
- ✓ **01/01/2011 au 03/02/2013** : Aucun responsable pendant **2 ans et 33 jours**.
- ✓ **04/02/2013 au 07/03/2013** : le 2<sup>ème</sup> responsable reste **32 jours**.
- ✓ **16/09/2013** : arrivée du 3<sup>ème</sup> responsable.

Vous souhaitez nous contacter :

[sudcpam60@gmail.com](mailto:sudcpam60@gmail.com)



Et le 16<sup>ème</sup> trophée « Presse Citron » est remis cette année encore à ... la CPAM de l'Oise pour ses excellents résultats en matière de turn-over des hauts managers !



### Et pendant ce temps...

Depuis **637 jours** un concepteur informatique, qui devait être détaché auprès du Cabinet de Direction pour une durée provisoire de 6 mois semble toujours retenu sur ce poste.

À quand sa libération ?

SUD!

Qu'il  
est beau  
mon gilet...



Le CHSCT a rencontré en décembre 2014 les agents d'orientation positionnés dans 3 accueils : Beauvais, Compiègne et Creil.

Il est ressorti de ces échanges que nos collègues estimaient le port du gilet -rendu obligatoire par la direction- inutile et qu'en outre les assurés avaient tendance à considérer les agents d'accueil le portant comme étant moins expérimentés.

Certains agents en demandaient même le retrait.

Un rapport a été remis par le CHSCT à la direction à l'issue de ces visites faisant la synthèse des préoccupations des agents d'accueil.

Nos collègues ont dû être fort surpris en ouvrant l'Essentiel du 23 février 2015 (le n°222) d'y découvrir que le port du gilet était apprécié !

Quant aux membres du CHSCT, ils constatent une fois de plus que la direction ne tient pas compte des remontées du personnel et ne respecte pas le travail des élus.



Dans son projet d'entreprise 2011/2013, la direction s'était fixée pour objectif le « **renforcement de la communication sociale** » (voir l'axe 1 du « *Mieux vivre à la CPAM de l'Oise* »).

Preuve que l'objectif a été très largement atteint voire dépassé :

➔ **Politique salariale 2014** : 3 lignes en tout et pour tout dans l'Essentiel n°221 du 16/02/2015 pour informer le personnel des arbitrages réalisés.

Depuis 2010, nous avons au moins la liste des promotions par service et par niveau, et avant la fusion (à tout le moins sur le site de Creil), nous disposions même d'une liste nominative.

Pourquoi tant de cachotteries s'agissant de l'affichage des compétences de nos collègues ?

➔ **Baromètre Social Institutionnel (B.S.I.)** : Rappelez-vous, vous avez peut-être répondu en mars/avril 2014 à ce sondage. Vous auriez sans doute aimé en connaître les résultats. Et bien, nous aussi ! Mais malgré nos demandes réitérées en CE/DP, la direction s'est contentée de présenter 4 malheureuses diapositives (contre 24 en 2012).

Pourquoi la direction s'obstine-t-elle à ne pas vouloir communiquer l'ensemble des résultats du B.S.I ? Dans ce domaine aussi, y-aurait-il des informations dont nous ne devrions pas avoir connaissance ?

## SYNDICAT SUD



- J'attends de mes managers qu'ils assument leurs responsabilités mais quant à moi, je me fais représenter quasi systématiquement lors des réunions avec les instances représentatives du personnel (en 2014, je n'ai pas assisté à une seule réunion CE/DP/CHSCT et en 2013 j'ai fait l'honneur aux membres du comité d'entreprise de ma présence par 3 fois : 4 et 21 mars et 10 décembre) ...
- J'ai donné délégation à un de mes hauts responsables pour me représenter lors des réunions avec ces instances. Mais lorsque le Comité d'Entreprise fait une simple demande d'utilisation de parking pour des collègues partant en séjour, il ne faut pas moins de 3 courriels fait à ce même représentant, mon retour de congés et 26 jours en tout pour finalement obtenir mon accord...
- Je suis à l'écoute des agents mais lorsque j'organise mes petits déjeuners, les questions qui me sont posées sont déjà préparées ...
- J'ai laissé un véhicule pourrir pendant près de 5 ans dans le parking du site de Creil et j'ai dû en retrouver les clefs en ce début d'année car depuis ce véhicule a disparu ...
- J'aime rédiger des éditos dans « Elan social », la revue de l'association des anciens élèves de l'EN3S...
- Je suis dirigeant d'un organisme de sécurité sociale de l'Oise depuis octobre 2007 alors que beaucoup de mes plus proches collaborateurs ne font que de courts passages ...